

BE A4006 - FE 117

Archives de Jean-Jacques Viseur

Cathy Schoukens

Archives de l'Université catholique de Louvain

Place Montesquieu, 3 (boîte L2.06.03)

1348 - Louvain-la-Neuve

Telephone: +3210474884

Email: archives@uclouvain.be

<https://uclouvain.be/archives>

TABLE DES MATIÈRES

Description archivistique du niveau supérieur	1
Descriptions archivistiques des niveaux inférieurs	6

DESCRIPTION ARCHIVISTIQUE DU NIVEAU SUPÉRIEUR

Identification

Référence :	BE A4006 - FE 117
Niveau de description :	Fonds
Titre :	Archives de Jean-Jacques Viseur
Date :	1990 - 1991 (Date de création)
Producteur(s) :	Viseur, Jean-Jacques
Langue(s) :	Français

Contexte

Histoire administrative / Notice biographique

Jean-Jacques Viseur est né à Charleroi en 1946. Il est docteur en Droit de l'ULG et a fait un DES en Droit administratif. Il rentre au barreau en 1969. De 1973 à 1978 il est conseiller juridique au Cabinet du Ministre des Travaux Publics, Alfred Califice, puis au Cabinet du Ministre des Affaires Wallonnes et Prévoyance Sociale. En 1980-1981, il est chef de Cabinet du Ministre de la Fonction Publique Philippe Maystadt. En 1983 il devient administrateur à la CGER. Et en 1988, il devient Administrateur (vice-président) de la Fédération des Mutualités Chrétiennes de Charleroi. Il a également été député à Charleroi, Premier Vice-Président du PSC, et membre des Commissions des Affaires Sociales et de Justice de la Chambre. En 1985, il devient Administrateur puis Président du Conseil d'administration de la Clinique Notre-Dame à Charleroi puis, après fusion, du Centre hospitalier Notre-Dame-Reine Fabiola. Depuis 1985, il est également devenu Administrateur puis membre du bureau des Mutualités chrétiennes à Charleroi. En 1992, il accède à la fonction d'Administrateur puis de Président du Conseil d'administration de l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve).

Par rapport aux 4 dossiers présents dans le fonds FE 117 :

- En 1981 il devient Administrateur de l'Hôpital Notre-Dame de Charleroi
- En 1986, il devient Président du Centre Médical de Charleroi
- En 1989, il devient Administrateur de l'Hôpital Reine Fabiola à Montignies sur Sambre

Historique de la conservation

En décembre 2014, Françoise Mirguet, directrice de ARCV a reçu de l'ARCA 4 liasses de documents identifiées « JJ Viseur ». Ces dossiers furent trouvés et extraits du fonds Alfred Califice conservé à l'ARCA (cf. PV de l'ARCA du 9 décembre 2014, point 6.3)

Les conditions d'acquisition de ce petit fonds restent toutefois énigmatiques : pourquoi 4 (et seulement 4) dossiers dont le producteur est bien identifié « JJ Viseur » se trouvaient dans le fonds Califice ? L'inventaire du Fonds Califice ne nous en apprend pas d'avantage.

« Les archives d'Alfred Califice étaient déposées à Charleroi chez Madame Gysels, ancienne secrétaire de Monsieur Duvieusart (Étienne ?). Elles furent déposées en juillet 2001 à l'ARCA par l'entremise du professeur Jean-Louis Jadoulle, docteur en histoire de UCL »

Contenu et structure

Présentation du contenu

Ce petit fonds de 4 dossiers thématiques concerne exclusivement les années 1990-1991.

Les thèmes sont clairement identifiés sur les 4 fardes:

- « Clinique Notre Dame à Charleroi »
- « Centre médical de Charleroi »
- « Clinique Reine Fabiola »
- « Zone Emploi en Hainaut »

Le contenu des 4 liasses est assez homogène : essentiellement des documents reflétant l'activité administrative et interne des organismes : des rapports, des compte-rendu de réunions de Conseil d'Administration, des courriers administratifs, des documents de travail, ... Il y a très peu de documents personnels à JJ Viseur : pas de notes, ni de courriers.

Les documents présents dans ces 4 liasses ne représentent donc qu'une infime partie des archives de JJ Viseur ; à savoir sa participation comme membre des Conseils d'Administration de Cliniques dans la région de Charleroi, et comme collaborateur à un programme institutionnel régional. Il n'y a donc aucune référence ni mention aux autres activités professionnelles de JJ Viseur comme avocat, ni comme membre du CA de l'UCL (il est nommé membre du CA de l'UCL en 1991 et en devient le Président en 1997 - 1998).

Consultation et utilisation

Condition de reproduction

La reproduction (photocopies ou saisies numériques) des archives est autorisée uniquement dans le cadre d'un usage privé ou scientifique avec l'accord de l'archiviste et dans le respect des règles et tarifs en vigueur aux Archives de l'Université. La reproduction est réalisée de manière « fragmentaire », en toute innocuité pour le document et dans le respect de la législation en matière de droit d'auteurs. Une copie de ces prises de vue doit être déposée aux Archives.

Contrôle de la description

Notes de l'archiviste et date(s) de production

Les descriptions archivistiques ont été établies et encodées en XML EAD en décembre 2023 par l'archiviste Cathy Schoukens.

Normes et/ou conventions utilisées

Les descriptions archivistiques sont conformes à la seconde édition de la "Norme générale et internationale de description archivistique" (ISAD-G, 1999). Ces descriptions archivistiques ont été encodées en XML EAD et respectent également les normes de catalogage suivantes : RDA-FR, AFNOR NF Z 44-060, AFNOR NF Z 44-061 et AFNOR NF Z 44-081.

DESCRIPTIONS ARCHIVISTIQUES DES NIVEAUX INFÉRIEURS

FE 117-1 Clinique Notre-Dame à Charleroi

1990 - 1991.

1 liasse

Portée et contenu : - *Compte rendu des réunions du CA de la Clinique et déclaration du président du CA des Cliniques- Courrier: Concernant le personnel (mutation / candidature par exemple)- Convocation aux réunions du CA- Invitations à des événements divers (anniversaire de tel ou tel hôpital)- « Plan d'action pour rétablir la bonne entente entre le PO et le Corps Médical » : courrier, documents relatifs aux statuts du Comité de concertation de l'hôpital- Audit concernant la Clinique : courriers et résultat de l'audit, concernant le conflit entre l'administration de la clinique et le corps médical- Assurance maladie : rapport, synthèse, not de la Caisse des retraites, extrait d'un code de droit sur les allocations, rapports finaux sur l'assurance maladie, la rationalisation des services.*

FE 117-2 Centre Médical de Charleroi

1990 - 1991.

1 liasse

Portée et contenu : - *PV des réunions du CA du Centre Médical, convocations aux réunions, documents de réunions- Compte annuel de l'exercice 1990 : rapport présenté à l'assemblée générale du 06 juin 1991. Budget et situation financière, suivi des investissements- Convention de « Bien être » entre le centre médical de Charleroi et les cliniques de Mont-Godinne- Courrier concernant le personnel, l'horaire*

FE 117-3 Clinique Reine Fabiola

1990 - 1991.

1 liasse

Portée et contenu : - *PV des réunions du CA de la Clinique : projets de PV et remarques pour amendements, convocations aux réunions, documents de travail et de réunion (graphiques, tableaux, relevés concernant le budget, la fréquentation des services, le personnel, l'intendance des bâtiments)- courrier concernant le personnel (remplacement etc.)- Invitations aux événements divers- Projet de prise de position commune du conseil d'administration, du comité médical et des chefs de service- Statistiques d'activités- « Livre blanc » concernant le département de neurochirurgie- Règlementation générale régissant les rapports juridiques entre l'hôpital et les médecins, les conditions d'organisation et les conditions de travail, y compris les conditions financières de travail + contrats d'agrégation « vierges » des docteurs- CV de candidats ; procédures d'engagement de nouveaux médecins- Statuts de l'association sans but lucratif « Clinique Reine Fabiola »- Déclaration du président à l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 1990- Résultats d'un audit*

FE 117-4 Zone Emploi en Hainaut

1990 - 1991.

1 liasse

Portée et contenu : - PV de réunions du CA de la Zone Emploi en Hainaut- Conventions entre le Département des Affaires Economiques et le CA de la Zone Emploi- Arrêté ministériel- Courrier avec ou à propos de la zone d'emploi du Hainaut (avec des échevins ou bourgmestres, directeurs de banque, par exemple)- Prospectus de présentation de Charleroi- « Publications » : « Points forts pour une reconversion industrielle », édité par le Comité d'Action et d'Animation économique du Bassin de Charleroi; « Investir à Charleroi », édité par l'Association pour le développement économique de la région de Charleroi- Documents relatifs à la mise sur pieds de Zone T (« Zones d'emploi exemptes d'impôts ») dans le Hainaut, dont tableaux de prévisions budgétaires- Devis pour un projet d'impression de la plaquette promotionnelle pour la zone d'emploi du Hainaut »- Demande introduite [...] à la création de zones d'emploi: Formulaires de demande vierges; Formulaires de demande complétés, annexés à du courrier et autres formulaires (informations sur entreprises qui voudraient s'implanter).